

SAVIGNY

• Le Mag'



LE MAGAZINE DES SAVINIENS | NUMÉRO 02 • MARS-AVRIL 2023



12 Dossier

Consommer local c'est l'idéal !

4 Savigny en images

L'actu **8**
Retrouvez l'actualité de votre ville

10 Ça bouge en ville
Évadez-vous à la médiathèque
Nuisibles en ville : les bons gestes à adopter

Dossier **12**
Consommer local
c'est l'idéal !

18 Savigny décrypte
Le CAUE : un conseil d'urbanisme
au service des collectivités

Territoires **19**

20 Travaux

Le chiffre du mois **21**
Renouvellement urbain
de Grand-Vaux

22 Rencontre avec
Irène Frain au Salon du livre

Mémoire **23**
Commerces sur mesure

24 Informations pratiques

Tribunes politiques **26**



SAVIGNY
• Le Mag'

Magazine municipal d'information - Edition mars-avril 2023

Ville de Savigny-sur-Orge - 48, avenue Charles-de-Gaulle 91600 Savigny-sur-Orge - www.savigny.org - 01 69 54 40 00
Vous n'avez pas reçu le précédent magazine, merci de contacter le service communication au 01 69 54 40 48 - communication@savigny.org

Directeur de la publication : Alexis TEILLET, Maire de Savigny-sur-Orge • **Directrice de la rédaction** : Malia COUTAND • **Rédaction** : service communication • **Maquette** : service communication • **Photographies** : Lionel Antoni - service communication - Adobe Stock • **Imprimeur** : IMPRIMERIE RAS, 6 avenue de Tissonvilliers - 95400 Villiers-le-Bel-Pontoise - 01 39 33 01 01 - Siret : B 308 343 599 • Le magazine municipal est imprimé sur un papier labellisé PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org. Les encres utilisées sont exemptes de métaux lourds • Impressions offset et numérique conformes aux exigences IMPRIM'VERT® • Tirage à 18 500 exemplaires.





M. le Maire, Alexis Teillet, accompagné de M. le Sous-Préfet de Palaiseau, Alexander Grimaud, lors de la revue de projet de Grand-Vaux.

”

Savigny-sur-Orge
n'a plus rien d'une
belle endormie !

Chères Saviniennes, Chers Saviniens,

Après quelques épisodes neigeux et périodes de gel habituelles pour les mois les plus froids de l'année, il est temps pour la ville et ses habitants de **revivre au rythme du printemps et de ces premières belles journées.**

C'est avec délectation et impatience que les animations en ville reprennent. Salon du livre les 11 et 12 mars, traditionnelle brocante le dimanche 2 avril ou encore chasse aux œufs le samedi 8 avril, il y en aura pour tous les goûts et tous les âges.

Le renouveau apporté par la **douceur printanière** va transformer notre ville. Vous le savez, je déteste ce terme de « cité-dortoir » galvaudé et utilisé à mauvais escient pour définir notre commune. Trop éloigné de la réalité quotidienne, ce mot si laid ne correspond aucunement à notre façon de vivre à Savigny-sur-Orge et à ses habitants.

Dynamique et solidaire par son tissu associatif et ses commerçants, inclusive par son service public et ses équipements culturels et sportifs et fédératrice par ces manifestations diverses et variées, **Savigny-sur-Orge n'a plus rien d'une belle endormie !**

Ce sont justement ces commerçants que nous avons voulu mettre à l'honneur dans ce numéro du magazine municipal : ces derniers, tout juste installés sur la dalle commerciale de Grand-Vaux, les membres actifs de l'association Dynamic Savigny et acteurs économiques de la commune et les commerçants du marché Davout, qui trois fois par semaine, vous accueillent au sein de la halle couverte.

Sans eux, notre ville serait bien terne et morne. **Pour que ces acteurs essentiels du mieux vivre-ensemble puissent continuer à vous proposer une offre de proximité, il est de notre devoir de les soutenir en consommant local !** Avec l'arrivée des beaux jours, nous n'avons plus aucune excuse !

*Bien Sincèrement,
Alexis Teillet*

Maire de Savigny-sur-Orge



Plus de 600 personnes se sont rassemblées à l'occasion des vœux à la population.

Une soirée où régnait bonne humeur et convivialité. Entre l'animation musicale orchestrée par le Conservatoire Claude Debussy, l'introduction des membres du Conseil municipal des jeunes, le vote des essences d'arbres pour l'avenue Carnot et la découverte de l'application de la ville, la soirée fut bien remplie.



L'avancée du projet de renouvellement urbain de Grand-Vaux a été présentée le 31 janvier dernier.

La phase opérationnelle est dorénavant enclenchée. Tous ont pu découvrir les nouveaux commerces de la dalle, ainsi que les locaux agrandis du Programme de Réussite Éducative et de la Maison du projet et des services au public.



Depuis janvier, les petits Saviniens ont le plaisir de déguster quotidiennement des produits BIO et locaux grâce à un nouveau prestataire. Plusieurs représentants de parents d'élèves ont pu constater cela en déjeunant à la cantine de l'école F. Buisson avec M. le Maire, M^{me} Viezzi Adjointe au Maire déléguée à l'éducation, à la réussite éducative et au périscolaire et M^{me} Gérard, Conseillère municipale déléguée à la restauration scolaire et collective.

Après avoir participé au dispositif « Savoir Rouler à Vélo », les élèves saviniens ont reçu un livret récapitulant les bonnes pratiques à adopter. Un diplôme a également été remis aux enfants prêts à circuler en toute sécurité en ville. Un grand bravo à eux.



En partenariat avec la Ville, la FCPE des Gâtines a organisé le forum des métiers, au Parc des Sports. Plus de 70 métiers étaient représentés, des lycées de toute la région étaient présents !



M. le Maire et M^{me} Chevalier, Adjointe au cadre de vie et aux déplacements, ont remis les clés d'un véhicule, hors d'usage, donné par la ville au lycée Gaspard Monge. Ce véhicule servira aux apprentissages pédagogiques et à la formation des élèves.





La convention de coordination de la police municipale et des forces de sécurité de l'Etat a été signée en février. Celle-ci permettra d'utiliser les matériels d'armement détenus par la ville comme des pistolets semi-automatiques, ou encore des lanceurs de balle de défense.



La Police municipale a été rejointe par un nouvel élément : Chase, un jeune malinois de 3 ans qui servira désormais dans la brigade cynophile.

A l'occasion de la Saint-Valentin, la Ville vous a proposé de révéler votre côté romantique en déclarant votre flamme sur les panneaux de la commune.



COLLECTE DU VERRE : ce qui change au 3 avril 2023

La fréquence de la collecte du verre va évoluer à compter du 3 avril prochain pour passer de deux à un seul passage par mois. **Pourquoi ce changement ?**

- Réduire les nuisances sonores et la pollution.
- Diminuer le nombre de passages des camions, favorise la fluidité du trafic.
- Améliorer les conditions de travail des salariés sur la collecte en porte à porte du flux verre.



Savigny-sur-Orge	Après le 1 ^{er} avril 2023	
	Jour de passage	Période
Secteur nord	1 ^{er} Mardi	Après-midi
Secteur sud	2 ^{ème} Mardi	Après-midi
Avenues limitrophes (Anatole France, Luxembourg)	4 ^{ème} Vendredi	Matin
Zone limitrophe (Voie verte)	1 ^{er} Jeudi	Après-midi
Grands collectifs	4 ^{ème} Jeudi	Après-midi

A noter : les sceaux de 35L ne sont plus collectés.

Les Saviniens vivant en pavillons n'ayant pas reçu de bac 120L sont invités à contacter le pôle gestion des déchets du Grand-Orly Seine Bièvre au : 01 78 18 22 24 ou écrire à : dechets.secteursud@grandorlyseinebievre.fr



Le Grand-Orly Seine Bièvre vous enverra prochainement un sticker indiquant la nouvelle fréquence de collecte à coller sur votre calendrier aimanté en fonction de votre secteur.

VOUS AVEZ ÉTÉ 951 À VOTER POUR VOS TROIS ESSENCES PRÉFÉRÉES.

Les grands gagnants sont : le chêne vert, l'érable champêtre et le noisetier de Byzance. Ces trois variétés seront plantées tout au long de l'avenue Carnot après la fin du chantier et en fonction des conditions météorologiques. **Au total, 114 arbres borderont l'avenue contre 86 auparavant.** La plantation de cette centaine d'arbres offrira une avenue plus arborée, préservant le cadre de vie, la biodiversité et favorisant la baisse de la température en ville de quelques degrés lors des épisodes de canicule.



Les foulées font leur retour !

La 32^e édition des Foulées de Savigny se tiendra les 18 et 19 mars prochains. Comme à son habitude, la course est organisée par le club Savigny Athlétisme 91 avec le soutien de la Ville et du Département de l'Essonne. **Nouveauté 2023** : les distances ont été modifiées (5km et 10km). Les athlètes, les supporters, les services de la Ville et le club Savigny Athlétisme 91 vous attendent nombreux.



Programme des courses :

Samedi 18 mars – 14h30 :

1 km pour les élèves de primaire

Dimanche 19 mars – 9h00 :

5 km qualificatif au Championnat d'Essonne et au Championnat de France

Dimanche 19 mars – 9h45 :

10 km qualificatif au Championnat de France

Inscriptions :

Sur le-sportif.com ou via le formulaire disponible sur www.Sa91foulées.fr et dans tous les commerces partenaires. Dossier à remettre avant le 15 mars. L'inscription sera également possible sur place le samedi 18 mars au matin.

Renseignements :

Vincent Luneau : 06 49 34 42 57
ou à vincentluneau@hotmail.fr



La chasse aux œufs est ouverte !

Samedi 8 avril, la Ville vous propose de participer à une chasse aux œufs géante au sein du Parc Séron situé au 88 rue Vigier. De 10h à 12h, venez jouer les aventuriers à la recherche des œufs cachés. Des zones seront réparties pour les tout-petits (1-3 ans) accompagnés des parents, pour les 4-6 ans et pour les 7-10 ans. Les enfants devront trouver et ramener au moins 3 œufs au point de contrôle de chaque espace de recherche, et recevront une contremarque à présenter au « QG des Lapins » pour récupérer leur chocolat (*un ballotin par enfant, dans la limite des stocks disponibles*).

Pas d'inscription préalable - informations auprès du service vie locale au 01 69 54 40 27 ou par mail à evenements@savigny.org

Pour ceux qui ne pourraient pas se rendre à cette activité, pas de panique ! **Rendez-vous au marché Davout le dimanche 9 avril. Un atelier « Décore ton œuf » vous sera proposé de 10h30 à 12h30.** Ouvert aux enfants de 5-10 ans, cette activité permettra à nos chères têtes blondes de révéler toute leur créativité pour faire de leur œuf le plus beau et coloré de tous !

Atelier sur inscription :

Formulaire à remplir en ligne sur savigny.org



Brocante : le paradis des chineurs en Ville

Elle fait son retour comme chaque année, la traditionnelle brocante de la Ville vous invite à chiner le dimanche 2 avril de 8h à 18h. Pour cela, rendez-vous au boulevard Aristide Briand et dans la rue des Écoles pour dénicher les bonnes affaires, au son d'une belle ambiance musicale !

Vous souhaitez vendre ?

Pour cela rien de plus simple ! Dès le 9 mars prochain, un formulaire sera mis en ligne sur le site de la ville www.savigny.org. A vous de le compléter et le tour est joué.

Plus de renseignements auprès du service vie locale au 01 69 54 40 27 ou par mail à evenements@savigny.org



(Re)faites un don !

En 2022, vous avez été très nombreux à donner votre sang, faisant de la Ville le 4^e plus grand donneur de l'Essonne.

Au total, **460 dons ont été réalisés au travers de 5 collectes**. A cet effet, les collectes de sang vont être doublées ! Dès à présent, ça ne sera plus une, mais bien **deux dates qui vous seront proposées dans la même semaine** pour donner votre sang. Les réserves sont passées sous le seuil d'alerte, l'EFS a donc plus que jamais besoin de vous et de votre don.

Prochains RDV : les 2 et 3 mai de 15h à 20h

- Mardi 2 mai – Salle des fêtes
- Mercredi 3 mai – Salle Lavit

Évadez-vous à la médiathèque



Située au 17 rue Jacques Cœur, la médiathèque André Malraux vous donne accès à une grande offre de divertissement : jeux vidéos, littérature, musique, cinéma... Proposant également de nombreuses animations et rendez-vous culturels, la médiathèque est un lieu culturel incontournable à Savigny.

Gérée par le Grand-Orly Seine Bièvre, la médiathèque de Savigny-sur-Orge fait la part belle à la culture pour tous et à tous les âges. Avec des espaces jeunesse, adulte, BD et même musique et cinéma, la médiathèque vous accueille dans un environnement chaleureux.

Ce mois-ci, elle vous propose des rendez-vous à ne surtout pas manquer.
Plus d'infos : www.grandorlyseinebievre.fr

La Douzième Terre : Café lecture déguisé sur le thème de l'Heroic-Fantasy

Rdv : mercredi 8 mars – 15h

Dans le cadre du festival La Douzième Terre, venez participer à un goûter déguisé pour partager des œuvres d'Heroic Fantasy. Livres, BD, films, musiques, jeux... Les médiathécaires présenteront leurs coups de cœur et échangeront avec vous. *Tout public (à partir de 8 ans).*

La Douzième Terre : Jeux de rôle Heroic-Fantasy avec Le Cercle Fantastique

Rdv : samedis 11 et 25 mars - 14h à 17h

Incarnez un personnage unique et évoluez avec vos camarades de jeu dans un univers médiéval et fantastique digne des plus grands romans de fantasy. *Ado/adulte - sur inscription.*

La Douzième Terre : Tournoi jeux vidéo GranBlue Fantasy : Versus

Rdv : samedi 18 mars - 15h

Épée, lance, dague ou hache... vous aurez le choix des armes et des héros pour participer au tournoi Granblue Fantasy. À la fin, il n'en restera qu'un ! *À partir de 10 ans.*

Salon du livre de Savigny-sur-Orge :

Conte musical « Cayetano et la baleine »

Rdv : mercredi 8 mars à 11h

Cayetano habite dans un petit village perché dans les Andes. Il rêve de visiter le monde au pied de la montagne. Un jour, un vieil Indien le charge d'aller saluer son amie la baleine, à l'autre bout du continent... Un conte onirique porté par la musique sud-américaine. *Pour les 5-8 ans.*



Printemps des poètes

Rdv : samedi 18 mars à 10h

Lectures individualisées et déambulatoires de poèmes par la Compagnie des 3 clous. Musique d'accompagnement en IMS. Prémamanche du spectacle présenté le soir à la MJC de Savigny. *Ado/adulte*



Retrouvez les nouveaux horaires de la médiathèque :

Lundi et dimanche : Fermée

Mardi : 10h-12h / 14h-18h

Mercredi : 10h-13h / 14h-19h

Jeudi : 14h-18h

Vendredi : 14h-19h

Samedi : 10h-18h

Nuisibles en ville :

les bons gestes à adopter



En Ville, les Saviniens sont amenés à rencontrer de curieuses « petites bêtes ». Parmi elles, certaines peuvent se révéler invasives, voire dangereuses pour l'Homme. Quelles solutions ?

La chenille processionnaire du pin

Connue pour son poil urticant, la chenille processionnaire provoque de graves réactions allergiques chez l'homme et l'animal. Elle est d'ailleurs classée « nuisible à la santé humaine ». S'attaquant principalement aux pins ainsi qu'aux cèdres, elle se nourrit de leur feuillage causant d'importants dommages sur ces arbres.

Risques :

- Apparition de démangeaisons et de plaques rouges
- Paupières rouges et enflées
- Allergies violentes et difficultés respiratoires
- Nécrose chez les animaux



Comment éradiquer la colonie : tout Savinien ayant constaté des chenilles processionnaires sur sa propriété a **pour obligation de prendre les mesures nécessaires pour éradiquer les colonies** : lutte mécanique, biologique, éco-pièges. N'intervenez pas seul, faites appel à un professionnel. En cas de contact avec les chenilles, contactez votre médecin.

Le frelon asiatique

Depuis plusieurs années, le frelon asiatique sévit au sein des communes françaises et surtout dans les milieux urbains. Mesurant environ 2 à 3 cm, il est reconnaissable par son corps noir et représente un fléau pour l'écosystème puisqu'il se nourrit à 80 % d'abeilles. Or, ces dernières sont essentielles à la polinisation de 80 % des espèces de fleurs et de plantes qui constituent notre environnement !

Risques pour l'Homme :

- Piqures douloureuses
- Allergie au venin
- Choc anaphylactique



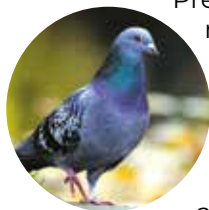
Comment lutter : les habitants constatant la présence de nids de frelons asiatiques sur leur propriété doivent prendre toutes les mesures pour procéder à la destruction de ces nids. La mairie doit être avertie le plus tôt possible, afin de tenir à jour une cartographie qui est transmise à FREDON Ile de France.

Attention, la destruction d'un nid de frelons asiatiques est dangereuse, contactez un professionnel.

Si vous constatez un nid sur le domaine public contactez les services techniques de la ville au 01.69.54.41.20

Le pigeon Biset

Présent dans les villes, il est vecteur de maladies et source de dégradations. Pour éviter qu'il ne prolifère en Ville, il est interdit de nourrir les pigeons dans la commune aussi bien sur le domaine public que privé. C'est pourquoi, il est interdit de jeter des miettes de pain, ou autre nourriture dans les parcs et jardins.



Pourquoi ne faut-il pas nourrir les pigeons ?

- Comportement agressif et parfois dangereux
- Vecteur de maladies (asthme, ornithose, etc)
- Nourriture sur la chaussée entraîne l'apparition de rats
- Risque de détérioration du mobilier urbain et des biens privés (ex : voitures)
- Produit jusqu'à 12kg d'excréments à l'année
- Nuisances sonores



ALERTE !

Suite à la détection de plusieurs cas d'influenza aviaire en Essonne, il est demandé de :

- Ne pas s'approcher ou nourrir les oiseaux sauvages
- Éviter de fréquenter les étangs/lacs/mares
- Signaler tout oiseau mort à l'Office français de la biodiversité au 07.63.99.54.74





Consommer local c'est l'idéal !

Pour créer du lien entre consommateurs et acteurs économiques et mettre en avant ses commerçants, la Ville propose dorénavant des animations au marché Davout, collabore régulièrement lors d'événements avec l'association *Dynamic Savigny* et valorise la création de nouveaux commerces dans le quartier de Grand-Vaux. Des actions fortes qui n'ont qu'un seul objectif : favoriser l'économie locale et de proximité !

Votre marché fait peau neuve



En 2023, la Halle Davout se réinvente. Après avoir bénéficié de travaux de rénovation, le marché accueille de nouveaux exposants et propose désormais des animations mensuelles aux Saviniens.

Parmi les nouveaux au marché Davout, vous pouvez dorénavant croiser trois nouveaux stands sous la Halle : **Good'Asie**, traiteur asiatique qui a le goût du « home-made » puisque tous les produits proposés sont faits maison. Si vous êtes davantage charcuterie, rendez-vous **À la bonne franquette** : vous pourrez découvrir une panoplie de saucissons, terrines et conserves du Sud-Ouest venant directement de petits producteurs français. Et enfin, après vous êtes régalés les papilles, direction l'étable **Les jardins de Grasse** où de belles fleurs fraîches et de saison sauront mettre en valeur la décoration de votre table ! Toutes ces nouveautés ont été rendues possibles grâce à l'arrivée d'un nouveau régisseur, prestataire de la ville, qui œuvre désormais pour vous offrir un marché de qualité.



Traiteur asiatique **Good'Asie**



Charcutier **À la bonne franquette**



Fleuriste **Les jardins de Grasse**

MARS



Le **dimanche 26 mars**, venez déguster une délicieuse soupe préparée avec amour grâce aux légumes du marché (et de saison). Un bon velouté est toujours le bienvenu surtout lorsque le printemps commence à pointer le bout de son nez. **De 10h30 à 12h30 : dégustation dans la limite des stocks disponibles.**

AVRIL



A l'occasion de Pâques, rejoignez-nous le **dimanche 9 avril** pour décorer votre œuf ! Rayures, paillettes et arc-en-ciel sont les bienvenus pour réaliser de vraies œuvres d'art. **De 10h30 à 12h30 : atelier ouvert pour les 5-10 ans, sur inscriptions.**

MAI



Dimanche 21 mai, votre marché se transforme en jardin solidaire grâce au « Troc aux plantes ». **De 10h30 à 12h30 – ouvert à tous.**

Le saviez-vous ?

Le parking souterrain est **gratuit** pendant 45 minutes, du lundi au samedi et durant 3h le dimanche.

Marché Davout

Le mardi, vendredi et dimanche de 9h à 13h
9, Place Davout
Parking souterrain Davout
Gratuit le dimanche durant 3h



QUI NE SAUTE PAS N'EST PAS FRANÇAIS - AIS - AIS !

Consommer et manger local c'est favoriser la production réalisée près de chez soi et soutenir ses commerçants. C'est un geste citoyen qui fait du bien !



SE SCULPTER UN CORPS D'APOLLON

Vous la connaissez par cœur la petite voix qui répète « *mangez 5 fruits et légumes par jour* ». Eh bien, grâce au local c'est possible. Avec les produits de saison, profitez de légumes sains et récoltés il y a peu de temps disposant encore de tous les nutriments nécessaires à votre organisme !



5 raisons pour lesquelles manger local c'est l'idéal !



SE METTRE AU VERT

Les produits régionaux ne voyagent que quelques kilomètres et n'ont pas besoin d'être affrétés par avion. Le bilan carbone est donc limité et la planète préservée. De plus, les produits locaux ont généralement moins d'emballage, ce qui permet de réduire les déchets.



PROTÉGER SON POUVOIR D'ACHAT

Acheter local sans se ruiner c'est possible ! Renseignez-vous sur les marchés de votre commune et profitez-en pour manger de saison : cela permet d'économiser sur les coûts de transports et de bénéficier de prix plus attractif. Car, lorsque la production est plus abondante le prix est généralement moins élevé.



COMME LE DIRAIT HERBERT LÉONARD : « POUR LE PLAISIIR »

Parce que le plus important, c'est de se faire plaisir et de privilégier le goût. Un produit frais et de saison, récemment cueilli ou récolté sera toujours plus goûteux et savoureux que celui qui aura parcouru un long trajet en avion avant d'atterrir dans l'assiette.

Il y a du nouveau du côté de Grand-Vaux



La dalle commerciale de Grand-Vaux reprend vie avec l'arrivée de quatre nouveaux commerces fraîchement installés.

Il flotte comme un air de renouveau sur la dalle. Les lieux ont été réinvestis par des commerçants prêts à redonner vie au commerce local. Suite à un appel à projet lancé par la Ville en 2022, quatre des six cellules proposées ont été attribuées. Les locaux fraîchement rénovés ont pu être visités lors de la revue de projet du renouvellement urbain de Grand-Vaux, le 31 janvier dernier. L'occasion pour les habitants et les acteurs du projet de découvrir ces nouvelles pépites.



MANGACAKE – salon de thé japonais et mangathèque

Offrez-vous un moment dépayçant au Japon à moindre coût ! Au menu : pâtisseries Kawaiï, petits sablés au matcha, bubble tea, street food japonaise, etc. L'espace mangathèque vous proposera des activités inspirées de la culture nipponne avec des cours de japonais, d'origami et même de la conception de manga !

Sera ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 19h.

Et le mercredi et samedi de 10h à 18h.



Le Beau Moment – salon de thé et espace de convivialité

Venez à la rencontre de Fem, habitante de Grand-Vaux depuis près de 15 ans ! Lieu d'échanges et de lecture, « Le beau moment » est aussi un hommage à ses parents, qui tenaient une brasserie en Belgique (son pays d'origine) nommée « Het Mooie Ogenblik ». Thé, café, boissons fraîches et même pâtisseries pour les plus gourmands.

Sera ouvert du mardi au dimanche de 14h à 19h.



Moda Finikiss – prêt à porter féminin tendance

La boutique vous propose des vêtements et accessoires chics et de bonne qualité à un prix abordable. Sacs en cuir, chaussures stylisées, bijoux en acier... Vous trouverez forcément votre bonheur pour parfaire votre look avec élégance.

Sera ouvert le lundi, jeudi, vendredi et samedi de 9h30 à 19h.

Et le mardi de 09h30 à 16h.



Vivi & Jojo – restauration rapide

Vous avez un petit creux et vous souhaitez découvrir de nouveaux produits ? Vivi & Jojo vous invitent à profiter de leur cuisine revisitant les classiques de la gastronomie française façon street food accessibles à tous ! Ainsi, vous trouverez le Croque-monsieur revisité, du pain perdu salé et sucré à la sauce Vivi & Jojo.

Sera ouvert du lundi au samedi de 11h à 23h.

Dynamic Savigny :

l'association qui fait revivre l'économie locale



L'association *Dynamic Savigny* rassemble plusieurs commerçants, entreprises et artisans de la commune afin d'échanger ensemble et de créer une véritable « dynamique savinienne ».

Ils sont près de 90 commerçants saviniens à faire aujourd'hui partie de l'aventure. Portée par l'énergie de leur présidente Aurore Bougenère, l'association Dynamic Savigny est devenue en quelques années une entité incontournable de la vie locale. Cette dernière souhaite avant tout créer un réseau et une atmosphère propice à l'entraide et à la bienveillance. C'est pourquoi, de nombreux adhérents parlent aujourd'hui de « *la famille Dynamic Savigny* ». Se réunissant régulièrement, les membres travaillent conjointement à la mise en lumière de chaque commerce pour que tous puissent trouver leur place et exister.

● Une collaboration avec la Municipalité

Depuis la mise en place de la nouvelle Municipalité, l'association ne cesse de voir ses interventions multipliées et son champ d'action élargi. Ce bilan positif a été rendu possible grâce aux animations réalisées en collaboration avec la Ville : « Boucle Rose », Salon du vin & de la gastronomie, marché de Noël... Autant d'évènements où l'association

a pu gagner en visibilité. « *Toutes les actions menées aux côtés de la Ville depuis un an nous ont permis de devenir très complémentaires avec la Municipalité. Et c'est toujours un plaisir de voir un évènement réussi avec des sourires sur tous les visages* », précise Aurore Bougenère.

● L'humain avant tout

Après des années marquées par le Covid-19, les commerçants saviniens se relèvent peu à peu et sont toujours plus nombreux à rejoindre l'association. « *Après la crise sanitaire, lorsque les commerces ont rouvert, nous nous sommes tous entraînés pour offrir la meilleure réouverture à chacun d'entre nous* », explique la présidente. Le soutien et la convivialité sont les piliers du groupe qui espère être rejoint par de nombreux autres commerçants et faire prospérer cette aventure humaine.



**Vous souhaitez
contacter ou rejoindre
l'association ?**

☎ 07.62.59.13.49
✉ dynamicsavigny@gmail.com
🌐 www.dynamic-savigny.org
f [Dynamic-savigny](https://www.facebook.com/Dynamic-savigny)



Le CAUE :

un conseil d'architecture et d'urbanisme au service des collectivités



Le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) collabore actuellement avec les services de la Ville dans le cadre d'un nouveau projet d'urbanisme transitoire. Décryptage de cette entité.

● Une association départementale

Créée en 1979, le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) de l'Essonne est une association départementale. Ce service d'intérêt public et gratuit exerce des missions de conseil, d'information et de sensibilisation auprès des collectivités et de l'ensemble des Essonnais. Il les guide dans leurs choix en matière d'urbanisme, d'aménagement et d'environnement. Architectes, paysagistes et urbanistes apportent ainsi leur expertise pour accompagner les collectivités dans leur transition urbaine et d'aménagement.

● Une collaboration avec la Commune

Depuis l'automne 2022, le CAUE91 collabore avec la Ville dans le cadre d'une étude pour repenser et créer un espace « Cœur de ville » aux alentours de la Place Davout et du pôle Gare. Pour ce faire, le Conseil collabore étroitement avec les acteurs du lieu, comme les Elus, les usagers et les techniciens de la ville. Au travers d'échanges, le CAUE propose une démarche qui s'inspire de l'urbanisme transitoire pour réaménager et repenser l'espace.

Le but est de mener une réflexion intégrant pleinement la population pour recueillir leur impression et proposer d'effectuer une transition peu coûteuse, en douceur et réversible.



● Un appel à projet

En janvier dernier, un appel à projet a été lancé afin de créer un « Cœur de ville » au niveau de la Place Davout. Le CAUE a sélectionné un collectif chargé d'aller à la rencontre des usagers pour restituer leur regard, comprendre les enjeux du quartier et ainsi mieux concevoir l'espace public. Des étudiants en design du lycée Chérioux de Vitry-sur-Seine sont également mis à contribution dans le cadre d'un partenariat pédagogique. Ces derniers utilisent l'espace savinien comme sujet de mémoire et le réinventer en fonction de différents axes et problématiques. Une façon pour le CAUE de former la jeunesse mais également de se confronter à des idées nouvelles.

LE CAUE EN QUELQUES CHIFFRES

+ de **115** intercommunalités
et communes accompagnées

75% du territoire essonnien
bénéficie de conseils du CAUE 91

+ de **1 900** élèves
collaborent au travers d'actions
pédagogiques



Alexis TEILLET
Conseiller départemental
du canton de Savigny-sur-Orge

Une aide de 100€ pour covoiturer autrement

Depuis le 1^{er} janvier 2023, les Essonniens, âgés de 18 à 25 ans, peuvent bénéficier de trajets en covoiturage gratuits pour un départ depuis et vers l'Essonne. Chaque passager peut désormais prétendre à une prise en charge à hauteur de 100€ maximum (dans la limite de 2 trajets par jour). Pour cela, il suffit de se rendre sur la plateforme de covoiturage **karos.fr** de renseigner son âge et son adresse. Le trajet sera offert si l'utilisateur a entre 18 et 25 ans et ne dispose pas de pass Navigo. Au total, le Département consacre un budget de 100 000€ à ce dispositif. En 2017, l'Essonne avait déjà été pionnière en proposant un mois de gratuité dans le cadre du Printemps du covoiturage.



**Métropole
du Grand Paris**

Catherine CHEVALIER
Conseillère métropolitaine

La commission d'enquête rend un avis favorable sur le SCoT métropolitain

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est un document d'urbanisme et de planification métropolitaine élaboré en concertation avec les Maires.

Il détermine le projet de la Métropole du Grand Paris et définit les grandes orientations en matière d'aménagement, d'urbanisme et de cadre de vie, pour les 15 prochaines années. Ce dernier a été adopté à 94,2 % des suffrages exprimés lors du Conseil métropolitain du 24 janvier 2022, à l'issue de 4 années de travaux. La commission du SCoT a émis quelques recommandations que la Métropole va suivre afin d'offrir un cadre de vie et un urbanisme des plus agréables aux habitants.



Charles DARMON
Conseiller territorial

La Municipalité dit non à une nouvelle augmentation de la TEOM !

En février dernier, le Grand-Orly Seine Bièvre a présenté son rapport d'orientations budgétaires 2023. Celui-ci indique une augmentation pour les contribuables de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM). La Ville s'oppose catégoriquement à cette hausse qui ne ferait que peser davantage sur le portefeuille des Saviniens. Après avoir subi des désagréments liés aux changements de collectes et une baisse du service public, les habitants devraient-ils être encore assassinés financièrement ? **Non ! La Ville réaffirme sa position pour que les contribuables n'aient pas à payer le prix fort.**





● **Rénovation**

HALLE DAVOUT

La halle du marché Davout a été remise à neuf. Les stands vétustes ont été retirés, d'importants travaux de nettoyage ont été réalisés avant de passer à la peinture, offrant ainsi une seconde jeunesse au lieu. L'éclairage de la halle a été totalement remplacé par des LED pour plus de sobriété énergétique.

📍 **70 794€**

● **Rénovation**

**DALLE COMMERCIALE
DE GRAND-VAUX**

Les six cellules de la dalle commerciale ont été entièrement rénovées et réaménagées pour pouvoir accueillir de nouveaux commerçants et ainsi redynamiser la vie locale.

📍 **205 000€**



● **Aménagement
& rénovation**

**LA MAISON DU PROJET
DE GRAND-VAUX**

La nouvelle maison du projet et des services publics a été reconstruite et repensée pour pouvoir également accueillir des services de la Ville au sein du bâtiment.

📍 **113 847€**

● **Agrandissement
& rénovation**

**LE LOCAL DU PROGRAMME
DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE**

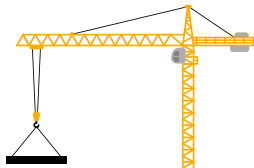
Le local PRE a été aménagé de façon à profiter de l'espace mitoyen inoccupé pour agrandir le lieu et offrir une salle supplémentaire de formation d'environ 50m².

📍 **37 154€**



Renouvellement urbain de Grand-Vaux

Ambitieux et collectif, ce projet vise à offrir aux habitants un quartier désenclavé et plus agréable à vivre. Commerces, services publics et maison de santé verront bientôt le jour. Le projet est désormais entré dans la phase opérationnelle.



REPENSER LES LOGEMENTS

583 logements déconstruits
970 logements construits
Passage de **49 %** à **24 %**
de logements locatifs
sociaux (LLS)
1 bailleur social :
1001 Vies Habitat

RELOGEMENT

54 % des familles relogées
hors Savigny-sur-Orge
à leur demande
31 % relogées à Savigny
(13 % à Grand-Vaux)
52 familles bénéficient
d'un accompagnement par
1001 Vies Habitat en lien
avec le CCAS

CALENDRIER



1^{er} semestre 2023 :

- Signature de la convention (janvier)
- Désignation de l'aménageur (janvier)
- Relogement de la Barre Urtillo et Tour 5 Van Gogh
- Déconstruction de la Barre Urtillo et Tour 5 Van Gogh
- Démarrage des travaux pour la copropriété des Roches
- Démarrage du relogement de la Barre Van Gogh

2^e semestre 2023 :

- Vote des travaux de réhabilitation pour les copropriétés de l'Yvette, Grand Val et les Sables

2024 :

- Relogement de la Barre Degas et Tour 3 Van Gogh
- Fin de la déconstruction de la Barre Urtillo et Tour 5 Van Gogh



GRAND-VAUX
= EN RENOUVEAU

4 700

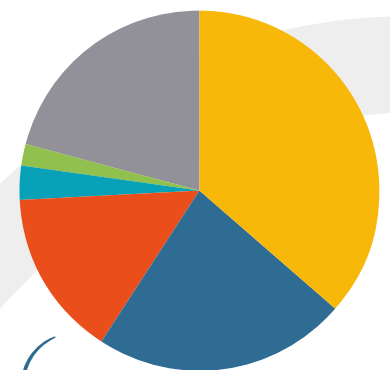
habitants au sein
de Grand-Vaux
(soit 13% des Saviniens)

REDYNAMISER LE QUARTIER



60 berceaux en crèche
6 nouveaux commerces
sur la dalle
1 maison du projet et
de services publics

De nouveaux équipements :
PMI, modernisation des
équipements scolaires, etc.
3,5 ha d'espaces verts grâce
au parc de l'Yvette



FINANCEMENT

**91,5 millions d'€ de coût total
(hors taxes) :**

- **37 %** ANRU
- **23 %** Ville et EPT
- **15 %** *1001 Vies Habitat*
- **3 %** Département de l'Essonne
- **2 %** Région
- **21 %** Autres



Irène Frain au Salon du livre

D'abord enseignante, puis écrivaine et journaliste, Irène Frain a de nombreuses cordes à son arc. Elle comptabilise une trentaine d'ouvrages en 40 ans de carrière littéraire. Les 11 et 12 mars prochains, elle fera l'honneur d'être Marraine du Salon du livre de Savigny-sur-Orge. Rencontre.

Irène Frain est une femme calme, à la voix douce et maniant les mots à la perfection. Chaque adjectif, chaque verbe semble consciencieusement choisi. Elle aime la justesse et cela se ressent jusque dans ses œuvres. Parmi ses récents écrits, *Un crime sans importance*, où elle révèle un drame personnel, celui de la mort de sa sœur, suite à une agression. En 2020, le livre remporte le Prix interallié et son style récit-enquête est salué par la critique.

● Le lecteur : un élément clé de l'écriture

A chaque sortie d'un nouvel ouvrage, les lecteurs sont au rendez-vous. C'est en partie pour eux, qu'Irène met autant d'intensité dans ses récits : « *Écrire c'est faire face aux questions du lecteur et à son regard (...)* Il est, en partie, auteur des récits que j'écris ». Et pour se confronter aux interrogations des lecteurs, les manifestations littéraires sont de parfaites occasions : « *C'est une rencontre qui compte, surtout dans un monde devenu très virtuel* », explique-t-elle. C'est pour cela que l'écrivaine se dit « honorée » d'avoir été choisie comme Marraine du Salon du livre de Savigny-sur-Orge aux côtés de Tahar Ben Jelloun, Parrain de l'événement.

”

C'est un honneur
que d'être marraine
de cet événement

- Irène Frain -



● Une marraine de choix

Pour mieux connaître Irène Frain et en attendant les 11 et 12 mars prochains, il semble difficile de ne citer qu'une seule œuvre pour donner un aperçu de la plume de l'auteur tant son style divertit en fonction des thèmes et des ouvrages. N'essayez pas de lui demander par lequel elle vous conseillerait de commencer, la réponse est toute trouvée : « *Demanderiez-vous à une mère lequel de ses enfants elle préfère ?!* », s'offusque-t-elle faussement. Alors à demi-mot, elle concède en riant : « *peut-être que comme toute mère, l'attachement au petit dernier est toujours particulier* ». C'est ainsi, que nous vous conseillons *Allégresse de la femme solitaire*, le « petit dernier » d'Irène.

En attendant que vous devoriez les pages de ce récit qui vous fera voyager vers de lointains horizons, en 1853, où le capitaine d'une goélette semble avoir réussi à capturer l'énigmatique « Femme solitaire », nous vous invitons à découvrir tous les auteurs présents à cette rencontre littéraire (au dos du magazine).

Photo © Céline Nieszawer

Commerces sur mesure



Le développement du commerce répond aux changements de modes de vie des habitants, mais aussi aux nouvelles formes d'urbanisation.

Au XIX^e siècle, Savigny est un territoire rural. Les commerçants sont donc principalement des artisans agricoles (maréchal-ferrant, sellier...) qui tiennent souvent, en parallèle, des épiceries. La ville comptant deux châteaux et des maisons de maître, c'est tout naturellement qu'on note la présence de perruquiers et tailleurs d'habits.

L'arrivée du chemin de fer dynamise le commerce. De nouveaux besoins se font sentir. En 1866, on recense un fruitier, un marchand de nouveautés, des cafés, limonadiers, une pharmacie et un marchand de chaussures.

A partir de 1920, les nouveaux propriétaires des lotissements cultivent leur potager et bâtissent leur maison. Ils se fournissent chez les grainetiers et les quincaillers désormais installés sur l'actuel

boulevard Aristide Briand. Les exploitations agricoles étant moins nombreuses, on compte désormais davantage de commerces de bouche.

Après la Seconde Guerre mondiale, de nouvelles enseignes type écomat, puis de petits supermarchés, apparaissent. Dans les nouveaux quartiers, les petits centres commerciaux continuent à tisser du lien social entre les habitants.

Le petit commerce, mis à mal avec l'arrivée des hypermarchés, est aujourd'hui de nouveau plébiscité, car plus proche et plus convivial.



Au XIX^e siècle, les activités sont concentrées dans la Grande Rue.



L'enseigne d'une ancienne cordonnerie encore visible sur une façade rue Vigier.



Les commerçants se font connaître grâce à des cartes de visite.



Cœur du quartier de Grand-Vaux dans les années 1960-1970, le centre commercial compte une vingtaine de magasins.



L'offre de commerce est complétée par les marchés, ici celui du plateau dans les années 1980.



• Instantané



villedesavignysurorge • Suivre



Vous aussi, suivez le compte Instagram
@villedesavignysurorge
et partager vos plus beaux clichés avec
#MonSavigny !

Bienvenue aux nouveaux saviniens

Néhémie M'PENGO ELESE – 03/12/22
Lucca GOMES DOS SANTOS – 05/12/22
Téo ROUSSEAU – 07/12/22
Joy MARTINS – 09/12/22
Cezar STOICA – 13/12/22
Elyna POPA – 18/12/22
Marwa BRAHMI – 19/12/22
Fatimata BAYO – 20/12/22
Laura FERNANDES COSTA – 20/12/22
Isaac DERRIDJ – 23/12/22
Linca BARBU – 02/01/2023
Fedi OUALI – 03/01/2023
Swan GIROUX – 04/01/2023
Aïcha TRAORE – 10/01/2023
Noam SOULARD-LESCURE – 12/01/2023
Éléa FORET – 12/01/2023
Maya BOUCHENAK – 14/01/2023
Mohamed El-Amin SOULE – 18/01/2023
Massil ANNOU – 18/01/2023
Tacko DIARRA – 24/01/2023
Maël SACRE – 24/01/2023
Elyssa MATURA – 25/01/2023
Cataleya-Delidia VISAN – 26/01/2023
Lucas LIN – 27/01/2023
Kenania ODJE – 30/01/2023



Félicitations aux mariés

Guilbert SANCHEZ et
Christelle BRET – 01/10/22
Papy LOHANDJOLA et
Nadine LUZAYAMO – 30/12/22
Julio DA COSTA et
Ema DA COSTA TCHENTE – 16/01/2023
Slimane BENZAZZA et
Inssaf BEN EL KHEZNADJI – 28/01/2023
Gökan GÜNES et
Lucile QUILLET – 28/01/2023
Bahattin YALPA et
Burcu SAGLIK – 28/01/2023

 **Robin REDA**
— votre député —



À votre écoute
PERMANENCES PRÈS DE CHEZ VOUS
rdv@robinreda.fr
01.40.63.68.76




Hommage



Raymonde Parnotte, ancienne présidente de l'association Arts & Loisirs à Savigny est décédée le 7 février dernier à près de 99 ans. Figure emblématique de la vie associative, elle avait dirigé Arts & Loisirs de 1988 à 2014. La Ville présente toutes ses condoléances à sa famille, à ses proches et aux membres de l'association.

• Adjoints au Maire



PERMANENCES DU MAIRE



Samedi matin

de 9h à 12h • Hôtel de Ville



2^e et 4^e mardi du mois

de 19h à 20h • Allô M. Le Maire
au 0 800 09 16 00 (numéro gratuit)

Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi *, mardi et vendredi : 8h30 - 12h / 13h - 17h30

Jeudi : 9h30 - 19h

Mercredi et samedi matin : 8h30 - 12h

* Le CCAS, le service Logement et le service Urbanisme sont fermés au public le lundi après-midi

Tél. : 01 69 54 40 00 - www.savigny.org



Numéros d'urgence

15

SAMU

17

Police secours

18

Pompiers

112

numéro européen urgence



Pharmacies de garde

La liste est à retrouver sur l'application citoyenne



Pascal LEGRAND

Adjoint au Maire
délégué aux sports, à la jeunesse et à la vie associative



Catherine CHEVALIER

Adjointe au Maire
déléguée au cadre de vie et aux déplacements



Daniel GUETTO

Adjoint au Maire
délégué à l'urbanisme individuel, au patrimoine et au devoir de mémoire



Aurélie GUÉGUEN

Adjointe au Maire
déléguée à la santé, à la solidarité, au bel âge et à l'habitat



Charles DARMON

Adjoint au Maire
délégué aux finances et aux fonctions support



Sandrine VIEZZI

Adjointe au Maire
déléguée à l'éducation, à la réussite éducative et au périscolaire



Mathieu FLOWER

Adjoint au Maire
délégué à la politique de la ville et à la démocratie locale



Julie PLAZA

Adjointe au Maire
déléguée à la culture et à l'évènementiel



Jean-Charles HENRY

Adjoint au Maire
délégué aux commerces et au développement économique

Bien vivre à Savigny

Quelles perspectives pour 2023 et après ?

Nous sommes tous préoccupés de notre avenir dans ce monde toujours plus instable, dans un pays mal gouverné. Plus que jamais la commune doit rester un pôle de stabilité qui nous aide au quotidien. Encore faut-il que le gouvernement accorde son soutien aux collectivités au lieu de réduire leurs moyens et leur autonomie comme il le fait depuis 6 ans. A Savigny comme ailleurs, les perspectives budgétaires sont fragilisées par la baisse des financements de l'Etat au moment où nous en avons le plus besoin pour faire face à la précarité et à l'incertitude.

Nous ouvrons dans ce contexte un débat difficile sur les orientations budgétaires de la Commune, débat marqué par le manque de rigueur et de perspectives claires de la majorité en place.

Derrière une communication complaisante et autosatisfaite, les résultats 2022 sont édifiants. Si le coût de l'énergie peut en partie justifier le dérapage des dépenses à caractère général, il n'en est rien pour les autres dépenses : + 400 000 € pour les charges de gestion courante, explosion des heures supplémentaires (+21,3%), les dépenses nouvelles ont absorbé le surplus d'impôts que nous avons payé et même réduit notre épargne brute. Quant aux perspectives proposées, elles ne sont pas à la hauteur des besoins d'une ville qui manque partout d'équipements. L'investissement est amputé par de nombreux dépassements de budget sur les travaux en cours et laisse peu de moyens pour de nouveaux projets.

Sur le plan scolaire, la proposition est d'agrandir les groupes scolaires déjà surchargés au lieu de mieux répartir les élèves au plus près des habitations en créant une nouvelle école à faible consommation thermique dans le quartier Champagne.

Le projet de centre culturel que nous avons lancé est poursuivi dans une totale improvisation, avec plus de 3 millions de crédits engagés, des études financées sans cahier de charges et avant même que la population soit consultée.

L'accueil de la petite enfance sera mieux loti avec la reprise, avec un an de retard, d'un projet de crèche que nous avons initié.

Rien, absolument rien pour la jeunesse, qui est priée de se cantonner au sport.

En conclusion, Savigny semble avoir renoué avec trente ans de relâchement budgétaire, mêlant les projets non maîtrisés, les promesses non tenues, l'absence de vision à long terme, et de plus maintenant la vantardise de ses élus, la communication remplaçant les actes.

Savigny a-t-elle vraiment mérité cette équipe ?

Retrouvez-nous sur notre site www.bienvivreasavigny.org

Groupe BVS : Lydia BERNET, Corinne CAMELOT-GARDELLA, Nathalie COETMEUR, Jean-Marc DEFREMONTE, Bruno GUILLAUMOT, Fatima KADRI, Patrice KOUAMA, Jacques SENICOURT

Osons Savigny

Lors du conseil municipal du 15 février a été voté le PADD (Plan d'aménagement et de développement durable), précédant le futur PLUI (Plan local d'urbanisme intercommunal). La majorité municipale a pu émettre des observations concernant sa vision pour la ville dans les prochaines années en matière d'urbanisme.

Nous serons vigilants à ce que le plan de circulation et de stationnement soit cohérent, avec l'instauration d'une carte spécifique pour le stationnement des résidents et des commerçants dans les zones bleues ou payantes.

Également, nous serons attentifs à la préservation des zones résidentielles face aux nouvelles constructions.

**Aude HERNANDEZ, conseillère municipale
Christophe-Reynald MICHEL, conseiller municipal
« Osons Savigny »**

Vivons Savigny Autrement, avec Olivier VAGNEUX

Tribune envoyée dans un format non-conforme à l'article 32 du règlement intérieur du Conseil municipal voté le 15 décembre 2022.

**Olivier VAGNEUX · olivier@vagneux.fr
vagneux.fr · 06.51.82.18.70**

Les textes publiés sous cette rubrique le sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs, dont l'expression est libre et n'engage ni la rédaction, ni la direction de la publication. Ils s'interdisent les propos injurieux ou diffamatoires à l'égard des personnes ou des institutions et s'obligent au respect des lois et règlements en vigueur, notamment ceux ayant trait aux publications de presse.

Rassemblons Savigny ! - Majorité municipale

Notre avenir s'écrit aujourd'hui !

Lors du Conseil municipal du 15 février, le Vice-président du Grand-Orly Seine Bièvre, délégué à l'urbanisme et au Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) a présenté **l'avant-Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)** du futur PLUI.

Sous ces acronymes barbares se cachent des **documents préfigurateurs de la planification urbaine**. Ils définissent les orientations d'avenir relatives à l'aménagement et territoire, à son développement et à la préservation de l'identité urbaine et patrimoniale de chacune des 24 communes du territoire.

Nous serons très vigilants sur le sujet pour que nous puissions choisir notre développement et non pas le subir. **Collectivement, nous devons porter des ambitions réalistes et humaines d'un territoire aux mille facettes où se côtoie des zones pavillonnaires à préserver et des logements collectifs à repenser pour que Savigny-sur-Orge conserve son attractivité.**

Nous sommes tous très attachés au Savigny que nous avons connu enfant. Cependant, nous le savons, nous devons vivre avec notre temps. **Le Savigny d'hier ne peut être celui d'aujourd'hui et ne sera pas celui de demain !**

Rien ne se fera sans vous ! La concertation pourra être menée par le Grand-Orly Seine Bièvre auprès des habitants, des associations et des partenaires pour que nous puissions, ensemble, nous approprier ce sujet stratégique.

La modification de PLU communal sera d'ailleurs intégrée à ce document. **Le futur imaginé pour notre ville ne pourra s'affranchir des contraintes urbanistiques, d'équipements, démographiques et naturelles de notre ville. Elles devront être respectées, nous nous y engageons !**

A ce titre, à travers le Conseil municipal, nous avons formulé certaines remarques afin que les spécificités de Savigny-sur-Orge soient respectées. Le PADD devra, entre autres, pour la ville de Savigny-sur-Orge, répondre aux **exigences** suivantes :

- La préservation du vivre-ensemble à travers la redynamisation et la revitalisation des « cœurs de ville » autour du Marché Davout, de la Grande rue et de la rue du Mail
- La maîtrise de sa politique de mixité et d'habitat en permettant de concilier l'histoire patrimoniale des zones pavillonnaires et la construction de nouveaux logements, de haute qualité architecturale, pour répondre à la demande toujours plus pressente
- La prise en compte de toutes nuisances (routières et ferroviaires, lutte contre les inondations) pour garantir un cadre de vie apaisé
- Le renforcement de la nature en ville, la lutte contre l'imperméabilisation des sols et l'agrandissement (dès que cela est possible) de nos espaces verts
- De rénover ou construire les équipements publics (culturels et sportifs) nécessaires aux habitants

Enfin, **bonne nouvelle**, les services de l'Etat et ceux de la ville travaillent activement sur le **Contrat de Mixité Sociale (CMS), pour que sa signature soit faite à l'été**. Ce contrat, dont nous vous avons déjà parlé, est un outil supplémentaire pour choisir la mixité de notre ville, en favorisant la création de logements adaptés et les parcours résidentiels, en élaborant et rénovant des équipements et les infrastructures communales. **Il nous permet également de nous conformer, à notre rythme, aux objectifs de la loi SRU nous imposant 25 % de logements sociaux.**

Sensibles et conscients des enjeux de ces documents, vous pouvez compter sur notre entière mobilisation et engagement pour défendre vos besoins et notre ville.

Les élus du groupe « Rassemblons Savigny ! »

Salon du livre



11 & 12 mars

**SOUS LE PARRAINAGE D'IRÈNE FRAIN
ET DE TAHAR BEN JELLOUN DE L'ACADÉMIE GONCOURT**

FERONT L'HONNEUR DE LEUR PRÉSENCE : **DANY LAFERRIÈRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE,
SIR MICHAEL EDWARDS DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE, MAREK HALTER**

Auteurs adulte : Angela Assouline-Yadgaroff & Silvain Di Fiore - Corinne Atlas - Minou Azoulai & Véronique Timsit
Tahar Ben Jelloun - Janine Boissard - Jacques-Olivier Boudon - Marie-José Chavenon - Patrick Chesnais
Nayla Chidiac - Catherine Clément - Gérard de Cortanze - Laurent Decaux - Régis Descott
Marie-Virginie Dru - Sir Michael Edwards - Guillaume Evin - Christophe Ferré - Irène Frain - Marek Halter
Jean-François Kahn - François Kasbi - François Kersaudy - Dany Laferrière - Marie de Lattre - Marie Lebey
Sophie Lemp - Yamen Manaï - Bernard Pascuito - Stéphanie Pélerin - Bertrand Périer - Pia Petersen - Jamil Rahmani
Isabelle Rivière - Jocelyne Sauvard - Sébastien Spitzer

Auteurs adulte et jeunesse : Isabelle Duquesnoy - Christine Féret-Fleury
Véronique Le Normand - Gérard Lecas - Gilles Paris

Auteurs jeunesse : Charlène Cordova - François Dimberton - Pierre Grosz - Dominique Joly - Viviane Koenig
Annie Pietri - Guillaume Ramdané & Sam Ribault - Arthur Ténor
En présence de : Géronimo Stilton - L'Âne Trotro

Auteurs saviniens : Jérôme Adam - Lilou Ackermann - Marcel Pineau